S.E. REPUBLIQUE TUNISIENME

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Circulaire nº 72 /74

Emanant de la Direction de l'Enseignement Secondaire

S/D. des Services Pédagogiques

Tunis, le 25 Février 1974

Ze Hinistre de l'Education Nationale,

17-7

Mosdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire;

Mosdames et Mossieurs les Chefs des Etablissements de l'Enscignement Secondaire et Secondaire Professionnel;

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des Ecoles Normales.

OBJET : Séances d'information en matière de Population et de Planning Familial dans divers établissements de l'Enseignement Secondaire.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Office National du Planning Familial et de la Population se propose d'organiser cette année des séances éducatives sur les questions de Population et de Planning Familial à l'intention des élèves des classes terminales de plusieurs établissements secondaires et des écoles normales du gouvernorat de Tunis. L'objectif de ces séances est de sensibiliser les élèves sur le domaine de la planification et sur les différents aspects qui découlent. Quant au programme, il sera composé d'exposés de débats et de projections de films, le tout consolidé par une documentation appropiée. Une équipe éducative de l'Office assurera cette information, soit pendant les heures creuses, seit en dehors des heures de cours.

Je vous prie en conséquence, de bien vouloir réserver un bon accueil à l'équipe éducative de l'O. N. P. F. qui vous contactera et de lui faciliter la tâche.

P. Le Ministre de l'Education Nationale et p.o. Le Directeur de l'Enseignement Primaire

AHMED EL AYED

P. Le Ministre de l'Education Nationals et p. o. Le Directeur de l'Enseignement Secondaire,

II. H. KHELIL.